Veille du patrimoine : surveillance et sécurité des immeubles

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
7 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Responsable de Secteur, Chargé de Proximité niv1 et 2, Gardiens, Agents techniques, Régisseurs, Techniciens.

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
Exercices de vocabulaire, relevé de désordres sur photos, de propositions et de programmation de travaux selon l'urgence. Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents propres à l'entreprise, dans le cadre des cas pratiques (fiches ascenseurs et de relevés de désordres, feuilles de préparation de commande, registre de sécurité...)

Auto validation des acquis pendant la formation en fonction des objectifs ciblés.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

QCM d'auto-évaluation en démarrage de session puis en clôture pour mesurer les apprentissages
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les niveaux de responsabilité des différents intervenants : bailleur, représentant bailleur, entreprise
- Acquérir la réglementation de base et les normes de sécurité des différents éléments du patrimoine
- Savoir diagnostiquer les désordres courants, les analyser et identifier les points de vigilance
- Prendre des décisions par rapport aux commandes de travaux
- Savoir réaliser un suivi efficace des travaux
- Distinguer les différentes garanties en matière de réalisation des travaux

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

Le cadre juridique - la réglementation
- Quelques rappels de la législation au regard de la sécurité des biens et des personnes
- Le code civil, la loi du 6 juillet 1989, droits et obligations réciproques bailleur/locataire
- La loi SRU et le décret du logement décent du 30/01/2002

Maintenance des immeubles
- Les enjeux économiques et sociaux
- Les obligations du bailleur en matière de sécurité et d'entretien du patrimoine
- Les responsabilités du bailleur et des différents intervenants

L'appréciation des désordres et des priorités d'intervention
- L'entretien courant (préventif/curatif)
- Le gros entretien
- Les grosses réparations
- Les situations d'urgence
- Les méthodes de surveillance
- La fréquence des contrôles
- Le reporting

Analyse de causes de désordres
- Les problèmes les plus courants, leur typologie : usure normale/anormale ; mauvaise utilisation ; dégradation volontaire/involontaire ; défaut d'entretien ; défaut de conception ; malfaçon ; vice de construction
- Quelques pathologies : fissures, infiltration, condensation, pont thermique,

désordres du gros œuvre, du second-œuvre, des revêtements, des équipements
- Les points de vigilance : le registre de sécurité, les circulations (halls, escaliers, paliers, couloirs), les locaux techniques, garages, parking, gaines techniques, local VMC, chaufferie
- Les équipements : paraboles, tuyauteries, électricité, ventilation, évacuation des eaux, cheminées, sécurité incendie, gaz …
- Les équipements collectifs : ascenseurs, chauffage, VMC
- Les points de vigilance à avoir au niveau des parties extérieures : façades, baies, terrasses, toitures, espaces verts
- Vocabulaire technique

Rappels de quelques règles de sécurité
- Sécurité incendie
- Sécurité gaz
- Sécurité électrique
- Condensation/infiltration

Les travaux
- Les acteurs du chantier et leur rôle
- Les appels d'offre : le principe
- La programmation d'un chantier
- Le suivi du chantier méthodologie
- La réception du chantier : son rôle, le déroulé, les enjeux, les garanties

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES
Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS
Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com